

LIVRE BLANC SUR LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ NATIONALE (2008)

- **Protection.** Les vulnérabilités nouvelles apparues depuis les années 1990 conduisent à mettre au centre de la stratégie de sécurité nationale la protection de la population et du territoire. Ceux-ci apparaissent en effet davantage exposés à des événements portant gravement atteinte à la vie normale de la nation. Ces événements diffèrent, par leur nature et par leur ampleur, de ceux qui ont été pris en compte par nos moyens de défense et de sécurité jusqu'à une date récente.

La protection doit s'exercer face à deux types de risques :

- les agressions intentionnelles telles que les actes de terrorisme, les attaques informatiques majeures, la menace de frappe par de nouvelles armes en particulier balistiques, les différents types de contournement possibles de nos défenses qui pourraient se manifester dans les prochaines années ;
- les risques non intentionnels tels que les crises sanitaires à forte létalité, les catastrophes naturelles d'intensité nouvelle du fait des évolutions de l'environnement et du climat, enfin les catastrophes technologiques.

Les dispositifs de sécurité intérieure et de sécurité civile se situent, avec les forces armées, au premier rang face à ces risques. Dans le cadre d'emploi défini par l'autorité politique, leur coordination apparaît essentielle.

- **Intervention.** La capacité d'intervention doit permettre de garantir nos intérêts stratégiques et d'assumer nos responsabilités internationales. Il convient d'envisager l'engagement de nos moyens dans toute la gamme possible des actions à distance du territoire national.

Le plus souvent, l'intervention se déroulera dans un cadre multinational. Les seules hypothèses dans lesquelles une intervention à titre purement national

demeure plausible sont :

- la protection de nos ressortissants à l'étranger ;
- la mise en œuvre des accords de défense bilatéraux qui nous lient à certains États et qui, pour la plupart, sont en cours de renégociation ;
- la réponse nationale que pourraient appeler, en riposte, des actions ponctuelles dirigées contre nos intérêts.

Dans tous les autres cas, la stratégie d'intervention de la France s'inscrira dans un cadre multinational, qu'il s'agisse de celui des Nations unies, de l'Union européenne, de l'Alliance atlantique, ou d'un ensemble approprié, bénéficiant de la légitimité conférée par le droit international.

La définition et le dimensionnement de nos capacités d'intervention prennent en compte aussi bien l'hypothèse d'un engagement lourd que les missions de stabilisation et de gestion de crises. Cet objectif conduit à écarter une organisation des armées qui aurait été ordonnée autour des seules missions de stabilisation.

Premier exercice du genre, ce document de politique transversale est destiné à évoluer de manière substantielle dans ses versions ultérieures au fur et à mesure de la mise en œuvre des réformes décidées en 2008 par le président de la République dans le domaine de la défense et de la sécurité.

Il est un élément concret de la volonté du gouvernement de diffuser auprès de la représentation nationale et du grand public des informations claires et transparentes sur l'effort que la nation consacre à sa sécurité. Participant à une meilleure connaissance générale des données de la défense et de la sécurité, il contribuera à rendre le citoyen plus apte à évaluer l'événement lorsqu'il se produit et à le mettre en perspective.

Ce document s'inscrit aussi dans une logique d'adhésion de la nation aux réformes majeures rendues nécessaires par la nouvelle donne internationale et

par la nature des risques auxquels le pays est confronté. Le développement d'une stratégie de sécurité nationale, la redéfinition du format des armées, la capacité de celles-ci à se concentrer sur des axes stratégiques correspondant aux risques à venir, la priorité accordée à l'anticipation et à la gestion des crises avec tous les moyens de sécurité intérieure et de sécurité civile sont des choix porteurs d'implications lourdes que ce document contribuera à mieux appréhender.

Le succès de la stratégie de sécurité nationale passe certainement par un effort de transparence et d'appropriation démocratique auquel ce document de politique transversale apporte sa contribution.